

Titre professionnel technicien d'études du bâtiment en dessin de projet

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 25175135F — Mise à jour : 16 juin 2026

Organisme responsable : **AFPA ENTREPRISES BRETAGNE**

Contenu

Objectifs

Selon les indications du responsable de projet, il intervient tout au long de la phase études en modifiant les plans en fonction des évolutions du projet dictées par les contraintes techniques, réglementaires ou budgétaires et des caractéristiques et performances des ouvrages qui sont définies et précisées à mesure de l'avancement du projet.

En phase avant-projet, à partir d'une esquisse ou d'un projet, le Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet représente le projet en intégrant les contraintes et les exigences issues de son étude technique et réglementaire et produit les livrables nécessaires.

A partir de l'avant-projet définitif, il constitue le dossier de demande de permis de construire. Il établit les plans, coupes et façades et la note du volet paysager en apportant les informations nécessaires à l'instruction du permis de construire par les autorités. Il calcule les surfaces réglementaires et remplit le formulaire de demande de permis de construire.

En phase projet, à partir des études d'avant-projet définitif, des plans et des solutions techniques préconisées par les bureaux d'études, le technicien d'étude en dessin de projet réalise l'étude technique et réglementaire, établit les plans et les détails nécessaires afin de constituer le dossier graphique de consultation des entreprises. Il produit des plans indiquant les conditions de mise en œuvre des matériaux et leurs caractéristiques techniques et réalise un carnet de détails précisant les conditions de mise en œuvre des ouvrages.

Il prépare la synthèse des plans techniques afin de vérifier leur conformité au projet architecte, répertorie et documente les non-conformités et propose des solutions compatibles d'un point de vue architectural, technique et réglementaire.

Dans le cadre d'un projet de rénovation sur tout ou partie d'un bâtiment simple, le technicien d'étude du bâtiment en dessin de projet réalise le relevé d'un bâtiment soit de manière conventionnelle (télémètre, décamètre, ...), soit de manière numérique (scanner 3D) pour en faire la mise au net. Il décrit les ouvrages existants afin de préciser leur nature et leur état. Il établit tous les livrables nécessaires à la réalisation d'études de projet.

A partir du relevé numérique, le Technicien d'étude du bâtiment en dessin de projet produit des plans 2D ou des modèles 3D qu'il renseigne avec les caractéristiques des matériaux et produit des livrables exploitables pour la réalisation d'études de projet.

Programme

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 1. Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 2. Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 3. Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

Titre professionnel technicien d'études du bâtiment en dessin de projet

Code RNCP : 39519

Métiers associés

F1104 — Dessin BTP et paysage

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2199359	Présentiel	LORIENT	15/09/2026	16/06/2027
2243835	Présentiel	LORIENT	12/09/2027	15/06/2028

Source : GREF Bretagne #25175135F